



CONSEIL GENERAL DE  
ROMAINMOTIER-ENVY

---

# EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL

## de la séance du Conseil général du 15 décembre 2009

Lors de sa séance du 15 décembre 2009, le Conseil général de Romainmôtier-Envy a pris les décisions suivantes :

1) Budget de fonctionnement de l'exercice 2010 et plan des investissements

Le conseil a décidé d'accepter le budget de fonctionnement pour l'exercice 2010 et a pris acte du plan d'investissements.

2) Adhésion à l'Association scolaire intercommunale de Vallorbe, Ballaigues, Vallon du Nozon

Le conseil a décidé d'adhérer à l'Association scolaire intercommunale de Vallorbe, Ballaigues, Vallon du Nozon (AscoVaBaNo) et d'accepter les statuts.

3) Elections statutaires complémentaires

Le conseil a élu les personnes suivantes pour compléter les commissions ci-après :

- délégation AIVN : M. Marcel Meylan et Mme Marlène Rézenne, suppléant·e·s;
- commission de gestion : M. Adrien Guignard, suppléant;
- AscoVaBaNo : M. David Chezeaux, délégué et Mme Sylvie Perreaud, suppléante.

Romainmôtier-Envy, le 20 décembre 2009

*le Président :*  
Marc Benoit

*le secrétaire :*  
Pierre Genier